



Conservatoire
Municipal
de Musique et
de Danse
de Périgueux

Qu'on se le chante !
le Joue !
le danse !
le ViVe !

...le ^SCon^Versatoire
à portée de tous...



LE CONSERVATOIRE

Le Conservatoire Municipal de Musique et Danse dispense un enseignement pluridisciplinaire qui vise à former les musiciens et les danseurs amateurs périgourdins conformément à la Charte pour l'éducation artistique émanant du Ministère de l'Éducation Nationale. Agréé par l'État, cet établissement à rayonnement communal permet à chacune et à chacun de bénéficier d'une éducation artistique et culturelle de qualité.

Dans le cadre d'une pédagogie innovante, l'actuelle direction du conservatoire défend des valeurs fortes comme la création, l'ouverture esthétique, la diffusion et la rencontre des publics. Le Conservatoire devient ainsi un « Conservatoire ». Des propositions esthétiques plus larges vont s'ouvrir dès la rentrée prochaine : musiques actuelles, cursus jazz, improvisation, parcours personnalisés... Le Conservatoire occupera ainsi sa juste place dans le territoire périgourdin. Les enfants, les adolescents et les adultes qui souhaitent découvrir, s'initier, se perfectionner, pratiquer la musique et la danse sous diverses formes sont accueillis chaque semaine dans l'établissement dans différents cursus différenciés. Depuis le niveau d'éveil jusqu'au cycle 3 amateur ainsi que le cycle 3 spécialisé, le cursus jazz et musiques actuelles ou bien les parcours personnalisés, le Conservatoire fait en sorte que la danse et la musique soient accessibles à chacun en favorisant les premières approches, mais aussi de défendre la spécificité de l'enseignement orienté vers la formation d'artistes amateurs, autonomes, ou de candidats à l'aventure professionnelle. Le rayonnement découlera de nos actions et des relations entre la pédagogie et la diffusion dans un même projet artistique.

Il est proposé deux cursus complets comportant 3 cycles d'études et un parcours personnalisé répondant aux exigences d'un public ne trouvant pas sa place dans un cursus traditionnel. Des modules et des stages aux nombreuses thématiques d'une ou plusieurs journées sont organisés tout au long de l'année. Ils sont accessibles à tous.

ÉVÈNEMENTS...

Le Conservatoire organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année, auxquelles les élèves doivent participer en tant qu'acteurs ou spectateurs. Les représentations publiques sont une composante à part entière du processus pédagogique.

Les auditions de classe et les auditions pour tous : organisées par les professeurs et suivies assidûment par un public familial, permettent une rencontre des élèves avec le public et constituent un élément important de leur apprentissage. Les auditions de classe sont principalement accueillies par des structures culturelles partenaires, comme la médiathèque, l'Espace Britten, le MAAP, le Sans Réserve, L'Odyssée et La Visitation, lieu qui accueille le Conservatoire.

Les vendredis musicaux, sont l'occasion pour des professeurs de se produire sur scène, offrant aux élèves et au public un moment artistique de qualité.

Le concert du nouvel an occupe une place importante car il met en valeur un élément essentiel : le partage à travers la pratique musicale collective. Pour ce spectacle des ensembles s'expriment en grand ou petit collectif, dans toutes les esthétiques.

Le spectacle de danse est un moment privilégié où les parents et amis découvrent le savoir-faire de nos élèves-danseurs après une saison d'apprentissage. La réussite nécessite une préparation importante tout au long de l'année. Il a lieu au théâtre de Périgueux.

La folle soirée est une grande fête estivale à La Visitation sous forme de « portes ouvertes » qui réunit toutes les activités du Conservatoire.

Et aussi !

Des stages, des conférences, des colloques viennent compléter le dispositif pédagogique avec une approche brève, curieuse et ludique. Les équipes du C.M.M.D. de Périgueux mettent en œuvre une politique active de prestations artistiques de toutes formes en étroite collaboration avec ses partenaires : musées, médiathèque, Sans Réserve.

ENVIE DE MUSIQUE ?

PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Vous trouverez des parcours pédagogiques différenciés allant de 2 cursus complets comportant **3 cycles d'études** au **parcours personnalisé** répondant à l'exigence de votre propre formation ainsi que des modules/stages aux nombreuses thématiques d'une ou plusieurs journées. Ces derniers sont accessibles à tous.

ÉVEIL

Découverte musicale avec l'instrumentarium Baschet et la pédagogie Orff : tarif atelier.

Reconnaissance des sons, chants, mémorisations de mélodies, jeux rythmiques et corporels.

- crèche à partir de 4 ans : 45 min / semaine
- éveil musical 5-6 ans : 45 min / semaine
- éveil musique et danse 5-6 ans : 1 h / semaine

CURSUS TRADITIONNEL

Cycles	Pratique instrumentale, chant	Formation Musicale	Pratique Collective
Cycle 1 (dès 7 ans)	Cours de 30 min	1 ^{ère} année : 1 h 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année : 1 h 15	Fortement conseillée
Cycle 2	Cours de 45 min	1 ^{ère} à 4 ^{ème} année : 1 h 30	Obligatoire à partir du cycle 2. Durée et périodicité en fonction de l'atelier
Cycle 3 (C.E.M.)	Cours de 1 h	2 h	Musique de Chambre obligatoire

LES PRATIQUES INSTRUMENTALES ET DE CHANT

Chant

Cordes : violon - alto - violoncelle - **contrebasse** - guitare - guitare électrique - harpe

Bois : flûte traversière - hautbois - clarinette - saxophone - fifre - **basson**

Claviers : piano - orgue - clavecin

Tronc commun découverte des claviers (clavecin – orgue – piano) ouvert aux élèves débutants (à partir de 6 ans et adultes) durée du cours : 30 mn, un trimestre de découverte par instrument. Cette découverte permettant à chacun à la fin de l'année scolaire de faire son choix.

Cuivres : trompette - cornet - cor - trombone - tuba - bugle

Percussions : batterie - percussions

ENVIE DE JOUER ENSEMBLE ?

LES PRATIQUES COLLECTIVES (Accessibles dès le Cycle 1 et en parcours personnalisé)

Les pratiques collectives occupent une place fondamentale parmi les activités du conservatoire. Elles mettent en valeur un élément essentiel : le partage. Elle induit la relation à l'autre et constitue le premier vecteur de l'apprentissage artistique en instaurant, dès ses débuts, une relation de respect et d'écoute.

À PARTIR DU CYCLE 1

Orchestre à cordes, orchestre d'harmonie, ensembles de clarinettes, de guitares, de harpes, de flûtes, de cuivres et de percussions, d'autres ensembles de pratique instrumentale...

MAIS AUSSI

Musiques traditionnelles : musiques à danser du Périgord et d'ailleurs (bourrée, sautière, rondeau...).

Atelier Bartók en Périgord : interprétations des mélodies traditionnelles occitanes du Périgord et improvisation modale.

Musique de chambre improvisée : travail sur l'écoute, la connivence, l'osmose, le mouvement, le silence, les contrastes. Inventer sa propre musique, avec les autres, en petite formation. Accessible **dès le milieu du cycle 1**.

Soundpainting : atelier de « musique improvisée dirigée » qui permet aux élèves d'être à 100% dans le son, l'expression, la créativité et à l'écoute des autres. Accessible dès 7 ans à tous les élèves instrumentistes de tout niveau.

Atelier miroir contemporain : Travail d'improvisation en miroir, de pièces de compositeurs du XX^{ème} ou XXI^{ème} siècle : sentir l'univers, l'énergie, l'esthétique, l'esprit... Faire l'expérience « d'entrer » dans la pièce, diffuser l'enregistrement et jouer sa propre partie à l'intérieur de la partition. Travail sur l'écoute, l'articulation, la composition en temps réel...

Atelier Vocal « l'envol des voix » : cet atelier s'adresse aux jeunes musiciens aimant chanter pour une découverte du répertoire du chant choral à 2, 3 et 4 voix (accessible à **partir du niveau de formation musicale Cycle I 4^{ème} année**). L'inscription à l'atelier vocal implique la participation aux représentations publiques. Il a lieu le vendredi de 18h00 à 19h30.

À PARTIR DU CYCLE 2

Orchestre symphonique : est un ensemble musical formé des quatre familles d'instruments : cordes, bois, cuivres et percussions...

Ensemble de cuivres et de percussions

Piano à 4 mains et/ou à 2 pianos

Jazz : cet atelier permet de s'initier au langage spécifique de la musique de jazz et de pratiquer au sein de formations à géométrie variable.

Musiques actuelles, pop rock : rock, celtique, afro-cubain, salsa, tous les styles, pour jouer en groupe et en public.

Jazz : cet atelier permet de s'initier au langage spécifique de la musique de jazz et de pratiquer au sein de différentes formations.

Musique de chambre : du duo à l'octuor, tout un répertoire s'offre aux musiciens pour jouer ensemble et valoriser leurs acquis (obligatoire pour les élèves de cycle 3).

CURSUS JAZZ & MUSIQUES ACTUELLES

Ce programme est construit autour d'actions transversales en partenariat direct avec la scène de musiques actuelles (SMAC), le Sans Réserve, qui décline son projet autour de l'aide au développement des pratiques en amateur (formation, répétition, accompagnement, résidence), l'action culturelle et la diffusion. Le parcours de formation prend en compte les spécificités des nombreuses esthétiques. La pédagogie est axée en priorité sur la pratique collective qui cherche à créer une dynamique originale en s'appuyant sur la créativité, la musicalité, la scène, le travail du groupe et le désir d'aller plus loin dans un projet artistique. Nos élèves-musiciens bénéficient ainsi de l'expertise technique et artistique de l'équipe de la salle et des studios, dans le cadre de notre projet pédagogique.

Organisation de stages, accompagnement et formation Musique Assistée par Ordinateur (son, enregistrement, projets de création).

La scène : des soirées à thème, des rencontres d'improvisation à la Filature de l'Isle, des petites auditions à thème dans l'espace bar, des rencontres avec des artistes, et en transversalité : la possibilité d'accompagner des groupes afin de les aider dans leur démarche artistique (création arrangement, etc...)

TRONC COMMUN CYCLE 1 & CYCLE 2

Admission : à l'issue du cycle 1 du cursus traditionnel, après entretien avec la direction et l'équipe pédagogique.

Durée : de 1 à 5 ans

Contenu :

Formation musicale : 1 h 30 de cours par semaine.

Cours instrumental : 30 min de cours par semaine.

Ateliers : jazz et musiques actuelles, blues. Un atelier au minimum, (dans la limite des ressources pédagogiques, des disponibilités des enseignants ou de leur emploi du temps), 1 h 30 par semaine.

Ateliers d'écoute : l'élève doit assister à un concert par trimestre minimum (en partenariat avec le Sans Réserve). Cette activité vise à affiner la capacité d'observation et d'écoute dans un contexte de concert par des professionnels.

Evaluation : Examen

Validation des cursus de Formation musicale, des U.V. ateliers, des ateliers d'écoute, de l'U.V. de contrôle continu.

Obtention d'un Brevet de fin du Cycle 2.

CYCLE 3

Admission : à l'issue de l'approbation du Brevet de fin de cycle 2, après entretien avec la direction et l'équipe pédagogique. Le conseil de passage, au vu des évaluations permet l'accès en cycle 3. L'élève peut choisir de s'orienter vers le CEM dont l'accès est soumis à un examen ou opter pour un parcours personnalisé.

Durée : 1 à 4 ans

Contenu

Formation Musicale : Uniquement pour le Jazz, 1 h 30 par semaine.

Cours d'instrument : 45 min par semaine.

Édition musicale : 1 h 30 par semaine.

Modules : Destinés aux Musiques actuelles : analyse, musique assistée par ordinateur, art de scène, arrangements, harmonie, styles.

Ateliers : jazz et musiques actuelles, blues. Un atelier au minimum, (dans la limite des ressources pédagogiques, des disponibilités des enseignants ou de leur emploi du temps), 1 h 30 par semaine.

Ateliers d'écoute : l'élève doit assister à un concert par trimestre minimum (en partenariat avec le Sans Réserve). Cette activité vise à affiner la capacité d'observation et d'écoute dans un contexte de concert par des professionnels.

Certification : Certificat d'Etudes Musicales Jazz/Musiques Actuelles

Le C.E.M. est composé de 5 Unités de Valeur :

U.V. de pratique principale : dans la spécialité de l'élève, présentation d'un ou plusieurs travaux de création personnelle d'une durée de 20 min environ, joué en direct devant jury. Cette épreuve doit prouver la compétence en création musicale de l'élève et sa maîtrise des outils employés. En quelques lignes, l'élève décrit sa prestation (enjeux personnels, contexte de création, motivations des choix artistiques etc...) et il doit fournir ce document à l'équipe pédagogique 1 mois minimum avant la date de l'examen.

U.V. de pratique collective : en collaboration avec un ou plusieurs élèves du CMMD, élaboration d'une création collective qui sera évaluée sous la forme de prestation ou de diffusion lors d'un examen devant jury. Cette épreuve doit attester de la capacité de l'élève à développer un projet collectif au sein du C.M.M.D. (10 min environ).

U.V. musique assistée par ordinateur (M.A.O.) : présentation d'un travail issu du programme (édition, analyse, relevés de solos).

U.V. de contrôle continu : bilan de l'activité de l'élève durant le cycle, investissement personnel, motivation, participation à la vie du C.M.M.D., concerts d'élèves, assiduité, stages, activité musicale extérieure, à travers l'avis du professeur, les bulletins trimestriels.

U.V. ateliers d'écoute

CYCLE SPECIALISÉ JAZZ & MUSIQUES ACTUELLES

Il s'adresse aux élèves qui réussissent le concours d'entrée régional.

Durée : 1 à 3 ans. Il est accessible sur concours d'entrée, dès l'issue du cycle 2.

Le Conservatoire assure la formation des élèves du cycle spécialisé en partenariat avec des Conservatoires à Rayonnement Départemental dans le cadre de la mise en réseau régional (1 h de cours hebdomadaire dans la dominante principale), conformément le règlement sur l'organisation du Diplôme d'Études Musicales ou D.E.M. par le Réseau des Conservatoires à Rayonnement Régional ou Départemental de Nouvelle Aquitaine. Il est destiné aux élèves qui veulent accéder à la première étape de la formation préparant à la vie de musicien professionnel.

A la fin du cycle spécialisé, un examen régional est organisé pour la délivrance de l'unité de valeur dans la dominante du Diplôme d'Études Musicales ou D.E.M. Toutes les modalités sont définies suite à des réunions regroupant des directeurs de conservatoires de la région Nouvelle Aquitaine (dates de concours d'entrée, d'évaluation, de sortie, listes de morceaux imposés...).

La délivrance du **Diplôme d'Études Musicales ou D.E.M.** sera possible dès lors que l'élève aura validé la totalité des **Unités de Valeurs**. Les Unités de valeurs sont définies en concertation avec les Conservatoires à Rayonnement Départemental ou avec les Conservatoires à Rayonnement Régional.

LE PARCOURS PERSONNALISÉ

Le cursus personnalisé (à partir de 14 ans) permet d'adapter et de personnaliser le parcours de formation.

La notion de contrat d'objectifs entre l'établissement, l'élève ou ses parents est primordiale pour la mise en place d'un parcours personnalisé. Ce parcours est élaboré en fonction d'une proposition clairement exprimée en termes de projet de l'élève. Il a comme objet la mise en place d'un projet pédagogique et artistique cohérent. Son contenu et sa durée sont définis par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Le cursus personnalisé peut être mis en place (dans la limite des ressources pédagogiques, des disponibilités des enseignants ou de leur emploi du temps).

Admission	Durée	Pratique instrumentale	Pratique collective	Modules optionnels
Après entretien avec la direction et l'équipe pédagogique	Contrat d'une durée déterminée (avec possibilité de renouvellement)	Cours individuel de 30 à 45 minutes *	Parmi les ateliers collectifs et orchestres	Stages, concerts, conférences 3 minimum par an

* La durée est fixée par l'équipe pédagogique après validation de la Direction

LES MODULES

Le module est au service d'une approche pédagogique qui vise à compléter les différents cursus pédagogiques par l'organisation de stages, de rencontres, de conférences. Ces modules aux thématiques variées d'une ou plusieurs journées sont ouverts à tous (gratuits pour les élèves du C.M.M.D., payants pour les participants venant de l'extérieur).

ENVIE DE DANSE ?

Outre le cursus complet en trois cycles, le Conservatoire propose des phases d'éveil et d'initiation, en amont de l'apprentissage des techniques de danse, de même que d'autres parcours non diplômant.

Eveil musique & danse : de 5 à 6 ans éveil musique et danse, sensibilisation à la danse et à la musique par l'écoute, le mouvement, les jeux corporels et rythmiques.
Durée : 1 h par semaine. Tarif atelier.

Initiation : dès 7 ans, cours de danse classique ou jazz.
Durée : 1 heure par semaine. Tarif Atelier

CURSUS DE DANSE CLASSIQUE ET/OU JAZZ

Cycle d'observation : acquisition de bases chorégraphiques, développement des motivations.

Cycle élémentaire : développement et consolidation des acquis.

	Cycles	Danse Classique	Danse jazz	Danse contemporaine	Formation musicale
T R O N C	Cycle d'observation 1	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	Par modules
C O M M U N	Cycle d'observation 2	1 h hebdomadaire	1 h hebdomadaire	Pas de cursus	Par modules

A partir du cycle observation 3 : 3 h par semaine par discipline choisie

Cycle supérieur : vers une pratique chorégraphique autonome.

ATELIERS DE DANSE

Ateliers danse contemporaine

Enfant (à partir de 8 ans), durée du cours 1 h 30 et adulte, durée du cours 2 h.
Tarif atelier.

Atelier jazz adulte

Durée du cours 1 h 30 par semaine. Tarif atelier.

Disciplines complémentaires

Des formations générales sont *organisées régulièrement*, avec des *modules* complémentaires ciblés : modules d'analyse du mouvement dansé, anatomie, etc...

Organisation

Les horaires de cours : le soir après les cours scolaires, le mercredi, le samedi.

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Rentrée : 1 semaine environ après la rentrée scolaire.

Les auditions - concerts - spectacles : tout au long de sa scolarité, l'élève danseur se produit au cours des diverses manifestations organisées par le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Périgueux.

Examens et diplômes

Contrôle continu pendant l'année et examen à la fin de chaque cycle.

Le cycle III peut se conclure par l'obtention d'un Certificat d'Etudes Chorégraphiques (C.E.C) (cf. le règlement des études).

Comment s'inscrire ?

Auprès du secrétariat du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de la Visitation

Rue Littré, 24000 Périgueux

05 53 53 75 29

conservatoire@perigueux.fr

www.perigueux-visitation.fr/le-conservatoire-de-perigueux/

Modalités

L'inscription au Conservatoire Municipal de Musique et de Danse se fait pour l'année scolaire.

Le droit d'inscription est annuel et dû dans sa totalité après la date limite du 15 octobre.

Le paiement peut s'effectuer en une fois ou en deux fois.